

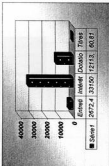


L'ECHO DE L'HUIS JUIN 2005

COMPTE ADMINISTRATIF 2004 ASSAINISSEMENT

RESULTAT GLOBAL A FIN 2004 (EXCEDENT) = 109037,96

Article	Libellé	Réalisation
615	Entretien réparation	2672,37
6611	Intérêts des emprunts	33150,38
681	Dotation amortissement	12113,00
673	Titres annulés ex. anlérie	60,81
	total dépenses exploitation	47998,56



EXCEDENT DE L'EXERCICE 46884,95 + EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (11488,64) = EXCEDENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : 58373,59

Article	Libellé	Réalisation
1391	Subventions d'équipement	4166,00
1641	Emprunts	12829,50
21532	Réseau d'assainissement	176429,28
	total dépenses investissement	193424,78

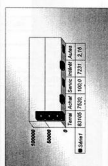


DEFICIT DE L'EXERCICE : -126777,21 + EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (177441,59) = EXCEDENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : 50664,37

COMPTE ADMINISTRATIF 2004 LOTISSEMENT

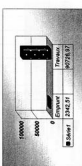
RESULTAT GLOBAL A FIN 2004 (EXCEDENT) = 4957,50 €

Article	Libellé	Réalisation
6015	Terrains à aménager	83104,81
6045	Achats Etudes prest	7520,00
627	Services bancaires	100,00
6611	Intérêts emprunts	7230,61
678	Autres charges exc.	2,16
	Total dépenses fonct	97957,58

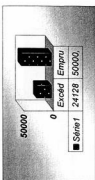
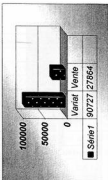
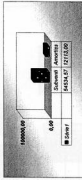
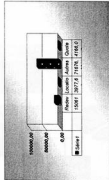


EXCEDENT DE L'EXERCICE 20633,89 + EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (27393,09) = EXCEDENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : 48026,98 €

Article	Libellé	Réalisation
1641	Emprunts	2342,51
3355	Travaux	90726,97
	Total dépenses invest.	93069,48



DEFICIT DE L'EXERCICE -18941,70 + DEFICIT ANTERIEUR REPORTE (-34127,78) = DEFICIT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : -43069,48 €



COMPTE ADMINISTRATIF 2004 EAU

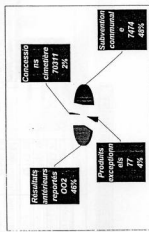
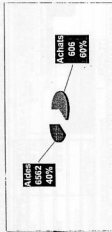
Article	Libellé	Réalisation
615	Entretien réparation	23694,80
658	charges gestion	15015,06
6611	intérêts emprunts	343,04
673	lignes annués	2651,84
681	dotation amortis	16735,00
	total dépenses exploitation	58439,74

DEFICIT DE L'EXERCICE : - 139,41 € + EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE : + 56 893,82 = EXCEDENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : +56 754,41 €

Article	Libellé	Réalisation
1391	subventions d'investissement	814,00
16	emprunts	2679,20
21	immobilisations corporelles	76950,06
	total dépenses investissement	80343,26

DEFICIT DE L'EXERCICE : - 4062,07 € + DEFICIT ANTERIEUR REPORTE : - 39331,19 = DEFICIT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : - 43393,26

BUDGET PRIMITIF 2005 CCAS



RESULTAT GLOBAL A FIN 2004 (EXCEDENT) = 13361,15

Article	Libellé	Réalisation
70	vente produits	56359,73
758	produits gestion	1116,57
77	produits exceptionnels	814,03
	total recettes	58300,33

DEFICIT DE L'EXERCICE : - 139,41 € + EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE : + 56 893,82 = EXCEDENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : +56 754,41 €

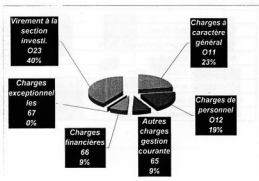
Article	Libellé	Réalisation
10222	FCTVA	389,00
1068	Excédent fonctionn	39331,19
131	subventions	19827,00
2815	installations techniques	16735,00
	total recettes Inves	76281,19

DEFICIT DE L'EXERCICE : - 39331,19 = DEFICIT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE : - 43393,26

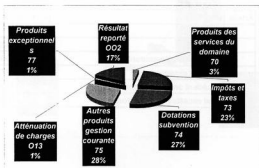
Article	Libellé	Vote du CM
608	Achats	3000
6562	Aides	2000
	Total dépenses fonctionnement	5000

Article	Libellé	Vote du CM
70311	Concessions cimetière	80
7474	Subvention communale	2430
77	Produits exceptionnels	200
002	Résultats antérieurs reportés	2282
	Total recettes fonctionnement	5000

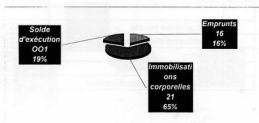
BUDGET PRIMITIF 2005 PRINCIPAL



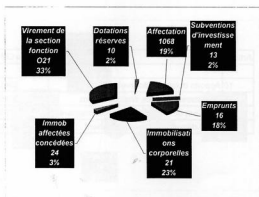
Article	Libellé	Vote du CM
O11	Charges à caractère général	160000
O12	Charges de personnel	135000
65	Autres charges gestion courante	60000
66	Charges financières	61700
67	Charges exceptionnelles	1300
O23	Virement à la section invest.	282000
	Total dépenses de fonctionnement	700000



Article	Libellé	Vote du CM
70	Produits des services du domaine	20000
73	Impôts et taxes	164000
74	Dotations subvention	192110
75	Autres produits gestion courante	195000
O13	Atténuation de charges	3500
77	Produits exceptionnels	7500
OO2	Résultat reporté	117890
	Total recettes de fonctionnement	700000

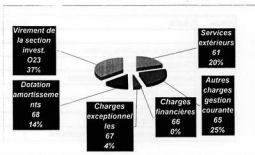


Article	Libellé	Vote du CM
16	Emprunts	138760
21	Immobilisations corporelles	551250
OO1	Solde d'exécution	164990
	Total dépenses d'investissement	855000

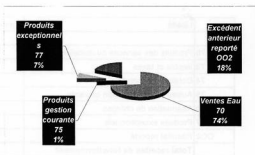


Article	Libellé	Vote du CM
10	Dotations réserves	17950
1068	Affectation	164990
13	Subventions d'investissement	14000
16	Emprunts	150000
21	Immobilisations corporelles	200000
24	Immob affectées concédées	26060
O21	Virement de la section fonction	282000
	total recettes investissement	855000

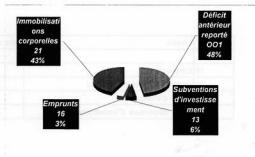
BUDGET PRIMITIF 2005 EAU



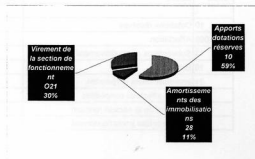
Article	Libellé	Vote du CM
61	Services extérieurs	15000
65	Autres charges gestion courante	19000
66	Charges financières	219
67	Charges exceptionnelles	3000
68	Dotation amortissements	10451
Q23	Virement de la section invest.	27330
	total dépenses exploitation	75000



Article	Libellé	Vote du CM
70	Ventes Eau	55423
75	Produits gestion courante	1000
77	Produits exceptionnels	5277
QO2	Excédent antérieur reporté	13300
	total recettes exploitation	75000

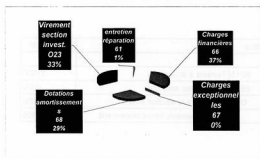


Article	Libellé	Vote du CM
QO1	Déficit antérieur reporté	43394
13	Subventions d'investissement	5277
16	Emprunts	2900
21	Immobilisations corporelles	39629
	Total dépenses d'investissement	91200

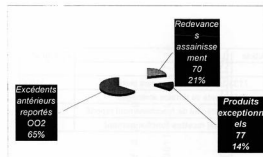


Article	Libellé	Vote du CM
10	Apports dotations réserves	53419
28	Amortissements des immobilisations	10451
Q21	Virement de la section de fonctionnement	27330
	Total dépenses d'investissement	91200

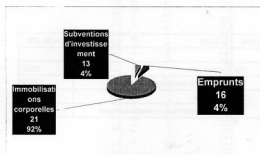
BUDGET PRIMITIF 2005 ASSAINISSEMENT



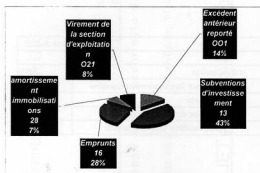
Article	Libellé	Vote du CM
61	entretien réparation	1125
66	Charges financières	32600
67	Charges exceptionnelles	134
68	Dotations amortissements	26241
O23	Virement section invest.	29900
	total dépenses exploitation	90000



Article	Libellé	Vote du CM
70	Redevances assainissement	19090
77	Produits exceptionnels	12610
OO2	Excédents antérieurs reportés	58300
	total recettes exploitation	90000

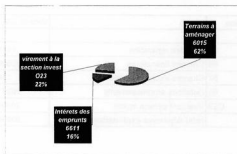


Article	Libellé	Vote du CM
13	Subventions d'investissement	12610
16	Emprunts	13500
21	Immobilisations corporelles	333890
	total dépenses investissement	360000

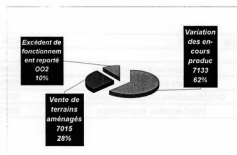


Article	Libellé	Vote du CM
OO1	Excédent antérieur reporté	50600
13	Subventions d'investissement	153259
16	Emprunts	100000
28	amortissement immobilisations	26241
O21	Virement de la section d'exploitation	29900
	total recettes investissements	360000

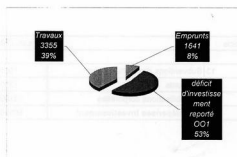
BUDGET PRIMITIF 2005 LOTISSEMENT



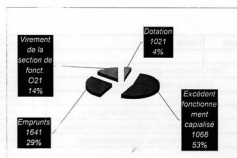
Article	Libellé	Vote du CM
6015	Terrains à aménager	31800
6611	Intérêts des emprunts	8000
O23	virement à la section invest	11200
	total dépenses fonctionnement	51000



Article	Libellé	Vote du CM
7133	Variation des en-cours produc	31800
7015	Vente de terrains aménagés	14243
OO2	Excédent de fonctionnement reporté	4957
	total recettes fonctionnement	51000



Article	Libellé	Vote du CM
1641	Emprunts	6300
OO1	déficit d'investissement reporté	43070
3355	Travaux	31800
	total dépenses investissement	81170



	Libellé	Vote du CM
1021	Dotation	3370
1068	Excédent fonctionnement capitalisé	43070
1641	Emprunts	23530
O21	Virement de la section de fonct.	11200
	total recettes investissement	81170

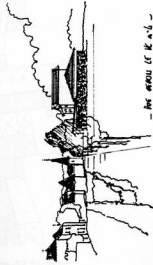
Commune de LHUIS

DELERS & ASSOCIES - SELARL D'ARCHITECTURE -

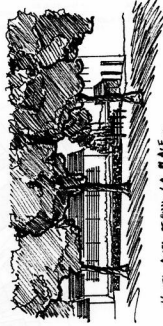
philippe delers architecte d.p.l.g. - franck montès architecte d.p.l.g.

TABEAU DE L'ORDRE - N° NATIONAL SO4649 - N° REGIONAL 497 - SIRET 433755.92300011 - CODE APE 742A

OBJET : Réhabilitation et extension du groupe scolaire de LHUIS.



- Vue sud de l'école -



- Vue est de l'école -

COMMUNE DE LHUIS - REHABILITATION ET EXTENSION DU GROUPE
LE PROJET – « Deux écoles, un groupe scolaire ».

« Prolonger le village »

Une nouvelle direction est créée entre la place publique, nouvel accès au groupe scolaire, l'école, et la voie communale n°4.

L'extension de l'école ne met pas un terme au village, mais le poursuit s'adressant à la partie Est de la commune.

« Rendre lisible l'unité du groupe scolaire »

L'école actuelle se présente déjà comme ayant fait l'objet d'une extension ; cette nouvelle tranche ne doit pas être perçue comme un élément hétérogène supplémentaire.

Le projet propose une façade unitaire sur le bourg, en présentant plusieurs niveaux de lecture depuis la rue :

- le cheminement piéton et les arbres d'alignement, créant une ombre portée sur la cour.
- La cour de récréation, unifiée dans son traitement.
- Les bâtiments existants et projetés, réunis par le préau.



Plan de Situation – échelle graphique

« Intérieurs et extérieurs : une logique des implantations »

- Orientation des lieux d'exercices au Nord, notamment pour la qualité de la lumière et de la thermique ; ils sont prolongés par des espaces extérieurs propices au travail d'éveil – verger, potager, ...
- Orientation des lieux d'accueil et de vie sur la façade Sud et avant du bâtiment, prolongés par la cour de récréation, lieu animé et ensoleillé.

« Le plan, les matériaux »

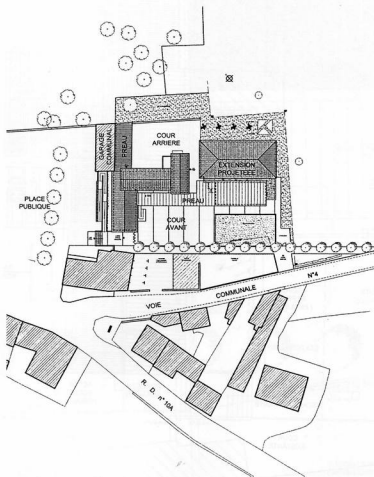
- Economie de la construction : Plan simple et rectangulaire.

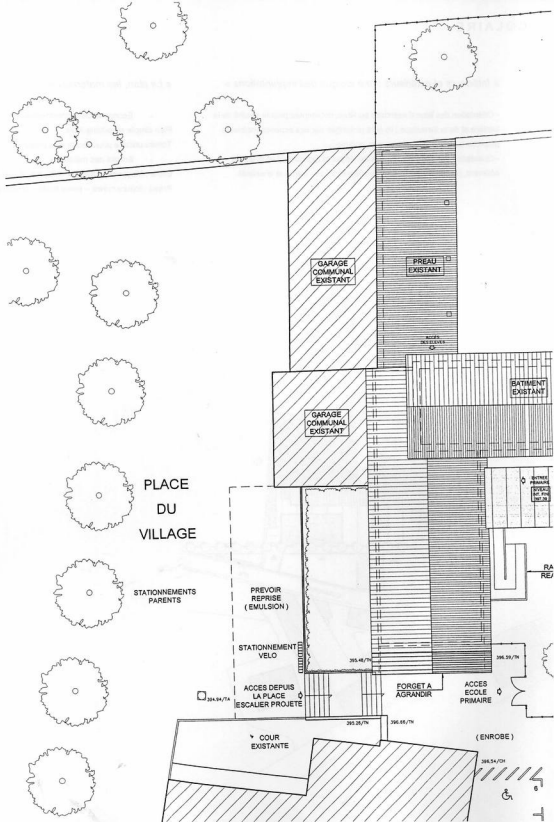
Toiture unitaire pour l'école et le préau.

- Emploi des matériaux :

Ecole : Maçonnerie traditionnelle, toiture tuile terre cuite.

Préau : toiture cuivre – pente faible -, emploi ponctuel pierre.

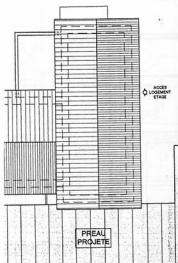




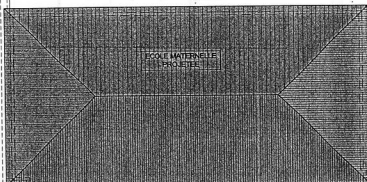
NSION COUR

MUR A
DEMOLIR

COUR ARRIERE



LE VERGER - LE POTAGER



ECOLE MATERNELLE
PROJETEE

ENTREE
MATERNELLE
SERVANT
ENTREE
JARDIN

ESPACE PERISCOLAIRE
PROJETE

COUR AVANT
(ENROBE)

MUR A
DEMOLIR

COUR EN HERBE



LMITE DE PROPRIETE

LIVRAISON
(ENROBE)

POR
LARGEUR

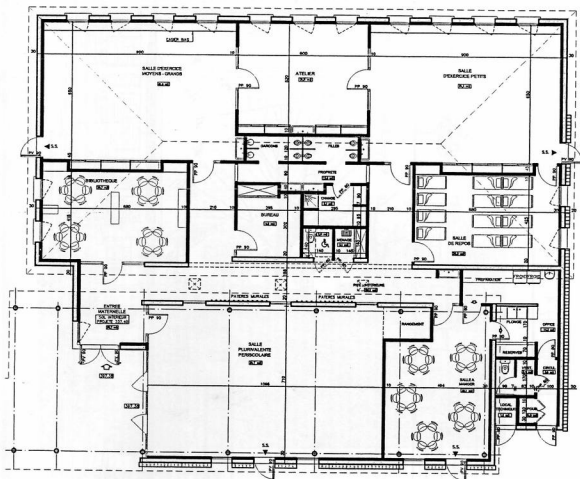
ACCES
SERVICE

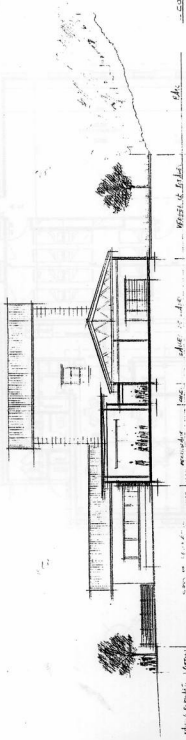
PARCELLE PRIVEE
(JARDIN EXISTANT)

MUR A
LAISSER
EN L'ETAT

PELOUSE
EXISTANTE

2
200.31/04





COURT DE L'AVANT - 1920

1920

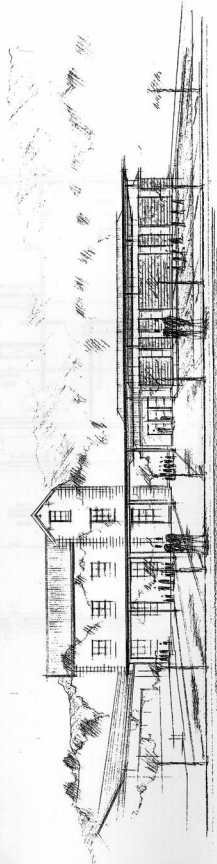
WINDY & DRY

ADJ. ST. AVE.

1920

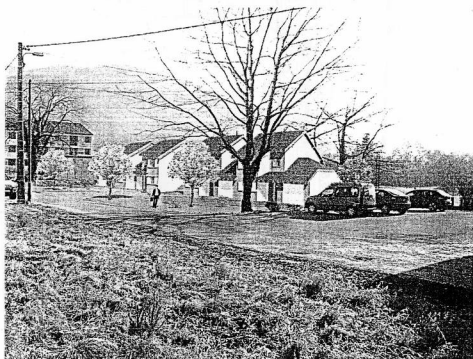
1920

1920



TRICE 510 055-110

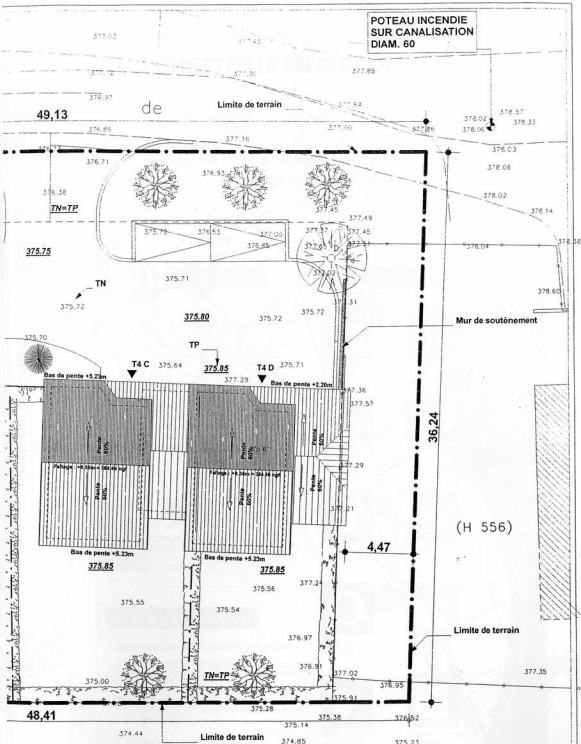
Projet "La Guigardiere" Construction de 4 pavillons groupés



Intégration dans le site

LHUIS .

POTEAU INCENDIE
SUR CANALISATION
DIAM. 60



N DE MASSE

" LA GUIGARDIERE "

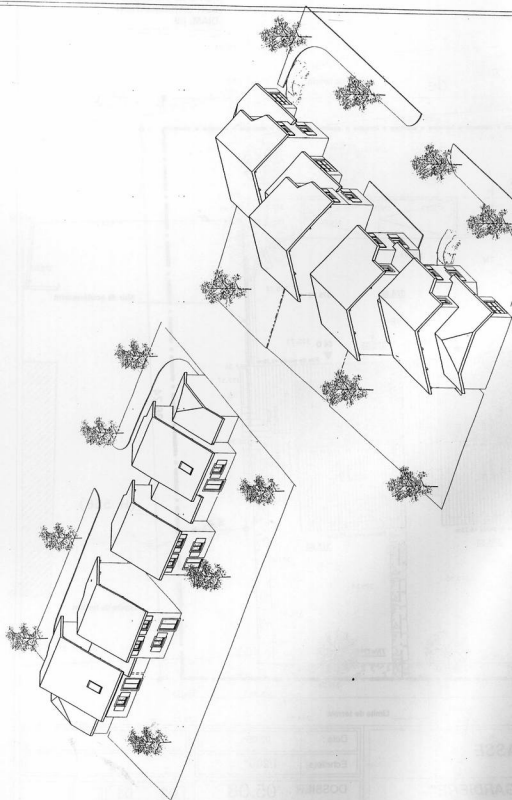
Date : 02.05

Echelle(s) 1/200°

DOSSIER : 05.08

02

01



VISA

Maître de l'ouvrage :



PERSPECTIVES

LUIS - " LA GUIGARDIERE "

Date : 02.05

Echelle(s) 1/100"

DOSSIER : 05.08

02 01

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

... à votre service !

Heures d'ouverture

Mercredi 14h - 17h30 Samedi 8h - 12h et 14h - 17h30

Fermée les jours fériés

Mode d'emploi

la déchetterie est une installation aménagée, propre, gardiennée, destinée à accueillir les objets et les matériaux qui ne sont pas ramassés par la collecte des Ordures Ménagères, ou le Tri Sélectif.

Avant de partir, pour gagner du temps sur place, chacun doit trier ses déchets en fonction de leurs natures afin qu'ils puissent être recyclés.

Un gardien, présent sur le site, vous accueille et vous conseille pour vous aider à effectuer correctement votre tri. Il devra aussi contrôler votre identité et votre domicile.

L'accès gratuit est réservé à tous les habitants des communes adhérentes dans la limite de 2 m³ par semaine.

L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Déchets acceptés



Encombrant ménager,
moteurs, TV,
électroménager,



Vitre
vitre,
pare-brise,



Textile
vêtements, chignons,
draps...



Pneu
(démontés)



Huile usagée de moteur



Piles,



Ferraille
et métaux non ferreux,
vieux vélo, boiler, armoire,
cadre de lit...



Bois
portes, fenêtres, solives,
vitres, poutres...



Gravats
moquette, matériaux de
maçonnerie...



Cartons
plats ou à plat...



Déchets ménagers toxiques
peintures, solvants,
adrosol, désherbant...



Batterie

Déchets non acceptés

- médicaments et déchets médicaux
- les déchets organiques (viande, os, dépouille, animaux morts... déjections etc)
- les DIB en quantité excessive, incompatible avec le fonctionnement normal de l'installation.

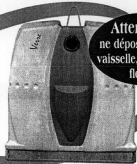
Compostage

Nous acceptons plus vos déchets verts et vos déchets organiques, réalisez vous-même votre compost pour votre jardin.

recycler tout ce qui peut l'être

- ✗ c'est préserver notre environnement en économisant énergie et ressources naturelles.
- ✗ c'est maîtriser les coûts d'élimination des déchets ; moins l'on trie, plus le traitement (incinération) coûte cher, plus la TEOM augmente.
- ✗ c'est être en conformité avec la législation en vigueur.

Pots, bocaux et bouteilles en verres



Attention !
ne déposez pas de
vaisselle, ni pots de
fleurs

Bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes.



Attention !
ne déposez pas de sacs
plastique, de bouteilles
d'huile, ni d'absorbants

Journaux, magazines et prospectus



Attention !
ne déposez pas de films
enveloppant les revues,
ni de papier gras

Pour bien recycler et faciliter le tri
ainsi que valoriser les produits récupérés : respectons les consignes



Des nouvelles de l' Office de Tourisme....

L'événement de ce premier semestre a été bien sûr, la Foire de LHUIS. Malheureusement, cette année elle a été bien arrosée. Malgré tout, nous devons remercier tous les bénévoles qui ont contribué à sa réussite et bien sûr les visiteurs qui n'ont pas hésité à braver les intempéries pour venir déguster les gaufres, les diots et les vins des viticulteurs.

Nous vous rappelons que nous sommes toujours prêts à recevoir de nouveaux bénévoles qui voudraient bien se joindre à nous pour participer aux différentes manifestations.

De cette année 2005, Madeleine Ohannessian, notre nouvelle présidente, a voulu en faire l'année de la communication. Notre site internet est de plus en plus visité. Beaucoup de touristes cliquent sur www.tourismelhuis.fr.st pour savoir ce qui se passe chez nous.

C'est la raison pour laquelle nous profitons de l'occasion qui nous est donnée, pour rappeler aux communes du canton, qu'elles peuvent nous faire parvenir à tout moment de l'année, des informations sur les manifestations qu'elles organisent. Bien sur, nous sommes en possession du calendrier des manifestations, mais un petit rédactionnel avant le jour « J », permettrait un peu plus de publicité. Profitons au maximum de tous ces nouveaux modes de communication.

Un moment fort pour l'office de tourisme, c'est la signature d'une convention de travail avec 9 autres offices de tourisme du Bugey, afin d'être plus performants sur les salons (Loisiroscope à Dijon, le salon de l'agriculture de Paris) et diverses manifestations pour faire connaître notre Bugey.

L'office de tourisme a accueilli une stagiaire, Odile, qui sera avec nous pendant tout l'été et qui remplacera Aliette Cathelin pendant le mois de juillet.

Une autre nouveauté : cette année, nous faisons la billetterie du parc d'attractions WALIBI n'hésitez pas à venir acheter vos billets à l'office de tourisme au tarif préférentiel.

L'office de tourisme est une source d'informations, venez nombreux nous rendre visite.

Bonnes vacances à tous.

La Présidente
Madeleine OHANNESSIAN

Entente Bas Bugey Rhone



**Siège : MAIRIE DE
GROSLEE**
01680 GROSLEE

Tél : 06 84 11 62 96
Ou 04.74.39.74.14

SAISON 2004 /2005

Une très bonne saison en général et un effectif de 80 joueurs dont une vingtaine de Lhuis.

- Débutants : cette équipe qui compte une douzaine d'apprenti joueur a effectué une bonne saison.

- Poussins : une quinzaine de joueurs. Après un très bon parcours en poule de brassage, l'équipe a eu un peu de mal en catégorie supérieure, mais a remporté de belles victoires. Elle a participé

le 5 juin au tournoi du conseil général à Martignat.

- Benjamin : 14 joueurs. Cette équipe a survolé le championnat. Elle est en effet championne

avec la meilleure attaque et la meilleure défense.

- L'équipe 2 qui se compose d'anciens joueurs de la Une et de nombreux jeunes. Elles sert de

« réservoir » pour l'équipe première. Le bilan de la saison est mitigé.

- L'équipe ère : excellent parcours en 3^{ème} division. Elle accède à la deuxième division avec en prime le titre de champion.

L'EBBR a organisé le réveillon 2004 qui fut un réel succès.

Le bureau de l'EBBR remercie la commune de Lhuis pour son soutien financier.



La Bibliothèque municipale de Lhuis vient de renouveler 400 livres de son stock de la Bibliothèque Départementale de l'Ain.

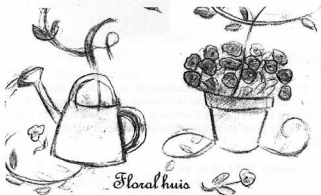
En outre, nous avons reçu de nombreux dons de particuliers.

Venez emprunter ou constituer votre propre bibliothèque :

Ouverture :

- les mercredis de 14 h 30 à 17 h.
- les samedis de 10 h à 12 h 30.

Fermeture entre le 13 juillet 17 h et le 30 août 14 h.



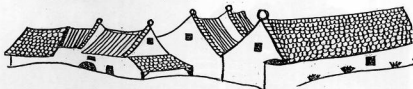
Floral'huis a pour but d'agrémenter le village et ses alentours. Depuis quelques années, nous avons par habitude de faire une opération tartes au four. Or, en avril, nous avons voulu innover en programmant une soirée théâtre à Groslée qui ne connut pas un grand succès malgré une troupe de comédiens remarquable. Nous souhaitons faire mieux une autre fois !

Notre prochaine manifestation aura lieu en octobre 2006.

L'équipe de Floral'huis vous souhaite d'agréables vacances d'été.

La Vice-Présidente
Violette

Pierres et Paysages du Pays de Lhuis



habitat en bugey

Pierres et Paysages des Pays de Lhuis vous conseille dans vos choix d'aménagement et vous aide à bénéficier des aides financières publiques favorisant la restauration des bâtiments traditionnels.

Renseignez-vous auprès de Claude BERNARD ☎ 04.74.39.86.43
De S. VAN GINKEL ☎ 04.74.39.86.48



L'ECHO DU NANT

Les musiciens de l'Echo du Nant participeront à la fête de la musique à Montagnieu le 18 juin à 20 h, à la suite de la Chorale de l'Echo du Nant. Nous jouerons également le 13 juillet à Serrières avec l'harmonie de Lagnieu. Venez vous joindre à nous pour le programme de concert ou de musique de rue de l'année prochaine.

Contactez Claude BERNARD ☎ 04.74.39.86.43



CHORALE DU CANTON DE LHUIS

Après avoir chanté Noël à Montagnieu, nous y sommes de nouveau invités, pour la Fête de la Musique, le 18 juin.

En avril, une dizaine de choristes ont participé à un stage de « Gospel » à Saint-Nizier de Moucherotte. Ce fût une découverte très enrichissante.



En mai, nous avons participé aux concerts organisés par la Chorale de Villieu Loy Mollon, et, à celui de Hyère sur Amby, la semaine suivante.

Tout ceci, grâce à des mardis soirs très studieux, très suivis, malgré les aléas de l'hiver.

A bientôt, à Lhuis.
La Présidente,
Madame de Livonnière.



Association AUTOMNE
"Plein Soleil"
01680 LHUIS

"AUTOMNE en Plein Soleil"

L'association AUTOMNE regroupe quelques bénévoles parmi le personnel de la Maison de Retraite et quelques familles de Résidents.

AUTOMNE permet de financer les activités occupationnelles au sein de l'établissement, mais aussi toutes les sorties. Deux grands rendez-vous sont prévus dans l'année :

- Le "Repas Champêtre" du 3 juillet 2005,
- Le Loto du 20 novembre 2005.

Les Résidents se joignent aux membres du bureau pour remercier les habitants de Lhuis qui oeuvrent, de près ou de loin, aux bons succès des manifestations festives et souhaitent à tous de bonnes vacances.

La Présidente,

Véronique BONNARD.



PLAN CANICULE

En cas de déclenchement de l'alerte du plan canicule Eté 2005, les personnes âgées et les personnes handicapées ou fragilisées résidant sur la commune, qui aurait besoin d'aide, de soutien, de visite ou de secours, voudront bien dès à présent prendre contact auprès du secrétariat de mairie, pour se faire inscrire sur la liste des personnes à contacter.



SOU DES ECOLES DE LHUIS

L'année scolaire vient de s'achever. A cette occasion, le Sou des Ecoles a organisé une tombola à gratter avec de nombreux lots, nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette loterie.

Plus tôt dans l'année, nous avions organisé le traditionnel loto du Sou des Ecoles qui a eu un gros succès suivi d'une opération boudins et d'une matinée tartes au four.

Le bureau vous présente les activités extrascolaires que le Sou des Ecoles a financées cette année:

Sorties sportives:

- Athlétisme à Lhuis pour les CE2, CM, un goûter et une boisson ont été offerts par le Sou des Ecoles à tous les enfants participants.
- Athlétisme à Briord pour les MS, GS, CP et CE1
- Randonnée sur les sentiers de Lhuis,
- Jeux traditionnels à St Benoit pour les GS, MS, CP et CE1
- Poney pour les enfants de CP et CE1
- Handball à Groslée pour les CE2 et CM

Sorties éducatives:

- Fabrication de jus de pomme pour tous
- Musée des automates et luge à Lans en Vercors pour les maternelles
- Documentaire à Lhuis sur les thèmes: "La forêt" pour les maternelles
"Les volcans" pour les primaires
- Spectacle de danses et musiques africaines
- Passage de l'écluse de Chanaz, musée archéologique et visite du moulin à huile pour les CE2, CM



Cette année, le Père Noël du Sou des Ecoles a gâté les enfants en leur amenant des livres.

Sans oublier les traditionnels dictionnaires offerts à tous les enfants qui partent en 6ème.

Tout au long de l'année scolaire, des achats ont été effectués au bénéfice des enfants: encyclopédies, abonnement à des revues, jeux....



Le bureau du Sou des Ecoles souhaite de bonnes vacances aux enseignants, aux enfants et aux parents et par la même occasion remercie ces derniers qui ont eu la gentillesse de l'épauler toute l'année.

Le Président
Laurent BORDEL

**L'année prochaine il y aura de nouveau le dîner dansant, il aura lieu le
samedi 26 novembre 2005 alors, réservez votre soirée!!!**

*Pardon madame vous habitez Saint-Germain-en-Laye ?

Pouvez-vous me dire s'il vous plaît comment s'appellent les habitants de ce village

Ah je suis désolé Monsieur je ne les connais pas tous.

*Deux japonais se retrouvent en septembre de leurs vacances. Alors ton séjour en Europe c'était bien ?



demande Yamamoto.

Je ne sais pas répond Sushi. Je n'ai pas encore développé les pellicules.

*Quelle différence y a-t-il entre les oiseaux et les banquiers ?

Aucune car les oiseaux font leurs nids et les banquiers nient leurs fonds.



*Un nain rencontre un autre nain dans la rue. tiens ! comment vas-tu ? ça fait un temps fou qu'on ne s'est pas vu ! le monde est petit quand même.

REGLEMENTATION DU BRUIT DANS LA COMMUNE

- Vu le code pénal, et notamment l'article R 623-2,
- Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L1, L2, L49, L7722 et R48-1 à R48-5 ;
- Vu la loi 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit ;
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 janvier 1993 ;

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité...

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :
 - les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. (bruits de manière répétée et intempestive).

ATTENTION AUX FEUX

L'incinération de végétaux sur pied est interdite à moins de 400 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et étangs.
L'écobuage des chaumes, pailles, déchets de récoltes laissés sur place sont interdits sur le territoire de la commune. Il est interdit à toutes personnes de porter ou d'allumer des feux à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et des forêts, plantations, reboisements.

GARDES 2005

SECTEUR 32

JUILLET

Sam 2 ROBERT
Dim 3 ROBERT
Sam 9 ROBERT
Dim 10 ROBERT
Jeu 14 SERRE
Sam 16 SERRE
Dim 17 SERRE
Sam 23 PERROUD
Dim 24 PERROUD
Sam 30 SERRE
Dim 31 SERRE

AOUT

Sam 6 PERROUD
Dim 7 PERROUD
Sam 13 ROBERT
Dim 14 ROBERT
Lun 15 ROBERT
Sam 20 SERRE
Dim 21 SERRE
Sam 27 PERROUD
Dim 28 PERROUD

SEPTEMBRE

Sam 3 ROBERT
Dim 4 ROBERT
Sam 10 SERRE
Dim 11 SERRE
Sam 17 PERROUD
Dim 18 PERROUD
Sam 24 ROBERT
Dim 25 ROBERT

OCTOBRE

Sam 1 SERRE
Dim 2 SERRE
Sam 8 PERROUD
Dim 9 PERROUD
Sam 15 ROBERT
Dim 16 ROBERT
Sam 22 SERRE
Dim 23 SERRE
Sam 29 PERROUD
Dim 30 PERROUD

NOVEMBRE

mar-01 ROBERT
Sam 5 ROBERT
Dim 6 ROBERT
Ven 11 SERRE
Sam 12 SERRE
Dim 13 SERRE
Sam 19 PERROUD
Dim 20 PERROUD
Sam 26 ROBERT
Dim 27 ROBERT

DECEMBRE

Sam 3 SERRE
Dim 4 SERRE
Sam 10 PERROUD
Dim 11 PERROUD
Sam 17 ROBERT
Dim 18 ROBERT
Sam 24 PERROUD
Dim 25 PERROUD
Sam 31 ROBERT
Di 1/1/2006 ROBERT

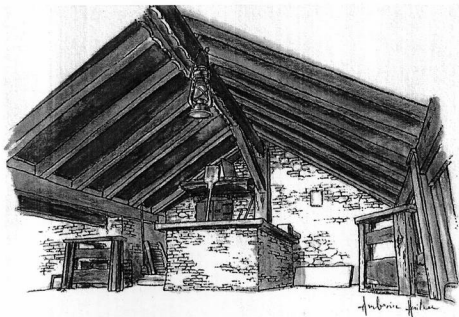


Récoltez vos bouchons !

Seulement les bouchons en plastique !

De bouteilles d'eaux plates ou gazeuses
De boissons gazeuses
De bouteilles de lait

A déposer chez Monique BONNARD
Jocelyne DESCOLLONGES
à la Mairie



TARTES AU FOUR
DE
L'ECHO DE ROCHE CORBIERE
LES 6 et 7 AOUT 2005
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

LE COMITÉ DES FÊTES

VOUS PROPOSE SON PROGRAMME POUR LA VOGUE ANNUELLE

Du 13 AOÛT au 16 AOÛT 2005



13 AOÛT 2005

BAL GRATUIT avec STAR NIGHT à 22 H 00



14 AOÛT 2005

BAL GRATUIT AVEC ACTIF EVENEMENT à 22 H00

15 AOÛT 2005



COURSE CYCLISTE

Le Tour du BUGEY en 2 étapes :

- Course contre la montre le matin - Départ 10 h 00 de St Benoit
- Course en ligne l'après-midi - Départ 15 h 00 de Lhuis



REPAS CHAMPÊTRE (à partir de 19 H 00)



GRAND FEU D'ARTIFICE à 22 H 15



BAL GRATUIT avec TRI DANSE à 22 H 00